



**Ce document doit encore faire l'objet
d'une décision du Conseil communal
le 2 mai 2024**

**RAPPORT N° 13/2024
AU CONSEIL COMMUNAL**

**Etat de l'étude des motions et postulats en suspens et
demandes de prolongation de délais**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

La commission chargée d'étudier le **préavis N° 13/2024** intitulé « **Etat de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais** », déposé à la séance du Conseil communal du 14 mars 2024 s'est réunie le **lundi 25 mars 2024 à 18h30, en salle 6** à l'Hôtel de Ville.

Elle était composée des personnes suivantes :

Président-rapporteur :

LCVL	M.	Jean-Marc Roduit
------	----	------------------

Membres :

Parti	Titre	Prénom / Nom	Présent·e	Excusé·e
PS	M.	Serge Ansermet	X	
EAV	M.	Nicolino Berardocco	X	
VL	M.	Nicolas Bonjour	X	
PS	M.	Pierre Butty	X	
PLR	Mme	Anna lamartino	X	
da.	Mme	Joëlle Minacci		X
PLR	M.	Jacques Sauvonnet	X	
da.	M.	Clément Tolusso	X	
UDC	Mme	Ariane Verdant	X	
Verts	M.	Colin Wahli	X	

Suppléant·e·s :

Parti	Titre	Prénom / Nom	Présent·e	Excusé·e
da.	Mme	Hélène Gandar	X	

La Municipalité était représentée par :

- Mme Alexandra Melchior
- M. Yvan Luccarini
- M. Vincent Imhof
- M. Pascal Molliat
- Mme Gabriela Kämpf

Les services sont représentés par :

- M. Julien Cainne

1. INTRODUCTION

Les points seront traités par rapport au nombre de dossiers par service afin de libérer au fur et à mesure les membres de la Municipalité et des services.

Monsieur le Syndic remercie le chef de service de l'urbanisme M. Julien Cainne présent
Monsieur le Syndic excuse Mme Laurie Willommet et M. Antoine Dormond qui sont retenus par d'autres représentations.

Mme Gabriela Kämpf est la suppléante de M. Antoine Dormond.

M. Yvan Luccarini est le suppléant de Mme Laurie Willommet.

Les propositions de délai sont demandées par la Municipalité en coordination avec les différents services.

Réglementairement il n'est pas possible de prolonger les délais de plus d'une année.

Les propositions de modifications des délais et les propositions de classements doivent faire l'objet d'amendements.

2. DISCUSSION

Motions

1. **M. Jérôme Christen** « En faveur d'une véritable politique foncière à Vevey » ;
Par rapport aux explications fournies dans le préavis, aucun élément nouveau n'est apporté à la commission.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.
2. **Mme Christiane Lavanchy** « Pour que les Toveires restent verts » ;
Pour un commissaire la dépollution de ce site risquera d'amener de grosses surprises.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.
3. **M. Jimmy Schüler** « Précarité énergétique : urgence et responsabilité de notre commune » ;
Il y a peu de demandes par rapport à la précarité énergétique. L'hiver passé il y a eu des soucis avec des immeubles à Charmontey. Des mesures ont été prises pour pallier à ces problèmes.
Le service de la cohésion sociale a un fonds d'aide à la personne géré par des directives internes qui peuvent servir dans ce genre de cas.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.

Postulats

1. **M. Alain Gonthier** « Répondre à un besoin, faire du logement une priorité politique » ;
Par rapport aux explications fournies dans le préavis, aucun élément nouveau n'est apporté à la commission.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.12.2024 est acceptée par l'unanimité de la commission.
2. **M. Julien Rilliet** « A chaque quartier sa maison » ;
Pour une ville de 20000 habitants, est-ce vraiment nécessaire d'ouvrir une troisième maison de quartier. Une maison de quartier à côté du Bout du Monde qui est aussi un lieu de rencontre peut être contre-productif. Des formes différentes de lieux de rencontres peuvent être créées et sont à soutenir.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.
3. **Mme Sabrina Dalla Palma Zahar** « Vevey les pieds dans l'eau » ;
L'urbanisme s'occupe de la planification. Un master plan définira la vocation de chaque portion des rives du lac.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.

4. **Mme Isabel Jerbia intitulé** « Pour une ville gestionnaire de son patrimoine immobilier » ;
La matière pour répondre au postulat est là. La réponse sera un bilan de l'internalisation des gérances après quelques années d'expérimentation. Pour l'instant la priorité étant ailleurs, un délai est demandé.
Au vu de la situation maîtrisée de ce dossier et pour éviter du travail à l'administration qui est déjà surchargée un commissaire suggère de classer ce postulat, mais aucun amendement dans ce sens n'est proposé.
La prolongation du délai au 30.09.2024 est acceptée par l'unanimité de la commission.
5. **M. Dominique Kambale** « Moins de plastique, plus de politique » ;
Par rapport aux explications fournies dans le préavis, aucun élément nouveau n'est apporté à la commission.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.
6. **Mme Isabel Jerbia** « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain » ;
Ce point est déjà pris en compte dans les services.
Des chefs de projet et des mandataires femmes permettent de mettre en avant cette sensibilité
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.
7. **Mme Isabel Jerbia/Interpartis** « Des zones 30Km/h en toute sécurité pour tous ! » ;
La commune fait déjà des zones 30Km/h. Les zones 30Km/h existantes sont améliorées et mieux aménagées. D'autres zones 30Km/h sont en préparation.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.
8. **M. Steven Pilet** « L'internalisation du secteur des gérances, c'est maintenant ! » ;
Ce postulat étant lié au postulat du point 4 de Mme Isabel Jerbia, sans commentaire et sans discussion, la prolongation du délai au 30.09.2024 est aussi acceptée par l'unanimité de la commission.
9. **Mme Isabel Jerbia** « Pour un lac sans discriminations ! » ;
Le crédit d'étude demandé au conseil communal pour l'aménagement de la partie sud du jardin Doret inclut le souhait de ce postulat et y apportera une réponse adéquate.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.
10. **M. Antoine Dormond** « Des logements abordables et adaptés pour les étudiant-e-s et apprenti-e-s de notre région » ;
Par rapport aux explications fournies dans le préavis, aucun élément nouveau n'est apporté à la commission.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.12.2024 est acceptée par l'unanimité de la commission.
11. **Mme Caroline Gigon et M. Yvan Schneider** « Cultiver des fruits et légumes à l'école, pour le goût, la santé et l'environnement » ;
Par rapport aux explications fournies dans le préavis, aucun élément nouveau n'est apporté à la commission.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.
12. **Mme Isabel Jerbia** « Etudier la possibilité de la mise en place d'un congé paternité de 20 jours pour les employés communaux » ;

La révision du règlement du personnel est en cours. Cet objet est pris en compte dans cette révision.

Au niveau fédéral, le congé paternité est tout récemment passé à 10 jours. Au niveau du règlement du personnel de Vevey, ce congé était déjà de 10 jours.

La parole n'est pas demandée par les commissaires.

La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par 10 oui et 1 abstention.

13. **M. Pascal Molliat** « Continuons à développer le CAD pour un approvisionnement énergétique local à Vevey » ;
C'est l'objectif prioritaire du quinquennat. Le CAD constitue un élément essentiel de la transition énergétique.
Un modèle de partenariat pour trouver le meilleur concept de réseaux thermiques est à l'étude et sera présenté au conseil communal en 2024.
La prolongation du délai au 31.12.2024 est acceptée par l'unanimité de la commission.
14. **M. Antoine Dormond** « Une stratégie pour la végétalisation des constructions » ;
Par rapport aux explications fournies dans le préavis, aucun élément nouveau n'est apporté à la commission.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.
15. **Mme Milena Buckel** « les Veveysan-ne-s à côté de la plaque : pour une parité des espaces publics » ;
Par rapport aux explications fournies dans le préavis, aucun élément nouveau n'est apporté à la commission.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.
16. **Mme Gabriela Kämpf** « Restons calmes » ;
La ville va dans le sens demandé par le postulat au travers du plan directeur communal. Chaque mesure concernée concrétisée du plan directeur communal consolidera la réponse à ce postulat.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.
17. **M. Cédric Bussy** « Pour des transports publics abordables ! » ;
Ce postulat demande beaucoup de travail et de contacts avec les entreprises de transport public.
Par rapport aux explications fournies dans le préavis, aucun élément nouveau n'est apporté à la commission.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.
18. **M. Antoine Dormond/Interpartis** « Pour la réalisation commune à Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey d'une voie cycliste sûre et fluide le long du lac » ;
Un commissaire demande pourquoi on ne repousserait pas plus loin le délai de réponse puisqu'on sait qu'il n'y aura rien avant 2028-2032. Légalement il est possible de repousser le délai que d'une année
Par rapport au préavis, aucun élément nouveau n'est apporté à la commission.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.
19. **M. Julien Rilliet** « Stop aux violences domestiques et violences faites aux femmes » ;
Un nouveau féminicide a lieu à Vevey. Ce thème devient urgent à traiter et le sera dans le document de synthèse en cours de finalisation.

La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.12.2024 est acceptée par l'unanimité de la commission.

20. **M. Philippe Herminjard** « Pourquoi supporter les incivilités sur nos murs ? » ;
Un fonds pour les incivilités existe. Il est doté d'un montant de 15'000 francs, mais le règlement pour pouvoir disposer de ce fonds n'est pas encore rédigé. L'actuelle grande charge de travail du service oblige la demande de ce délai supplémentaire.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.
21. **M. Valentin Groslimond** « Une multimodalité accessible » ;
Par rapport aux explications fournies dans le préavis, aucun élément nouveau n'est apporté à la commission.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.
22. **M. Pascal Molliat** « Vevey.ch, une stratégie claire et globale pour les sites internet de la ville » ;
Par rapport aux explications fournies dans le préavis, aucun élément nouveau n'est apporté à la commission.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.
23. **M. Valentin Groslimond** « Préemption et transparence » ;
Par rapport aux explications fournies dans le préavis, aucun élément nouveau n'est apporté à la commission.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.
24. **M. Philippe Herminjard** « Transparence dans les votes du Conseil communal » ;
Même réponse que l'année passée. La réalisation de cette demande ira de pair avec la rénovation de la salle du Conseil communal dans son entier. Mais actuellement pour le service des bâtiments c'est une question de priorité, il y a d'autres projets de rénovation plus importants.
Certains commissaires pensent qu'au vu de la réponse donnée qui ne devrait pas changer dans les prochaines années cet objet pourrait être classé.
Pourquoi demander un délai supplémentaire alors qu'on a la réponse.
Aucun amendement allant dans ce sens n'est déposé.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par 10 oui et 1 abstention.
25. **Mme Joëlle Minacci** « Lutter contre la précarité menstruelle » ;
Par rapport aux explications fournies dans le préavis, aucun élément nouveau n'est apporté à la commission.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.
26. **Mme Fabienne Despot** « Vers une "bienvenue" élargie » ;
La réflexion actuelle va dans le sens de la création d'une carte citoyenne où des rabais seront possibles en fonction des partenaires. Ce sera une carte de fidélisation. La réflexion va encore plus loin, cette carte permettra aussi d'accéder à la déchèterie.
L'utilisation multiple de cette carte fera qu'on en prendra plus soin, donc qu'elle restera dans son portemonnaie et qu'elle ne sera pas oubliée dans le fond d'un tiroir.
Un commissaire espère que l'on aura une réponse concrète d'ici au délai demandé.
La prolongation du délai au 30.09.2024 est acceptée par l'unanimité de la commission.

27. **Mme Marion Houriet** « Une carte citoyenne pour développer l'intégration et le vivre ensemble » ;
Le dossier le moins aboutit pour l'instant au service de la cohésion sociale. Pour l'instant, le besoin n'est pas encore clairement identifié.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.
28. **M. Nicolas Bonjour** « Vision d'avenir pour les infrastructures sportives de Plan-Dessus » ;
Par rapport aux explications fournies dans le préavis, aucun élément nouveau n'est apporté à la commission.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.
29. **M. Nicolas Bonjour** « Réflexion sur les subventions sportives et soutiens à nos associations sportives » ;
Par rapport aux explications fournies dans le préavis, aucun élément nouveau n'est apporté à la commission.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 30.06.2024 est acceptée par l'unanimité de la commission.
30. **Mme Sabrina Berrocal** « Pour que Vevey fasse sa part contre le non-recours aux prestations sociales » ;
Un dossier qui a bien avancé avec l'ouverture, notamment, du guichet Riviera pour Vous.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.12.2024 est acceptée par l'unanimité de la commission.
31. **M. Patrick Bertschy** « Climat et préemption... » ;
Par rapport aux explications fournies dans le préavis, aucun élément nouveau n'est apporté à la commission.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.03.2025 est acceptée par l'unanimité de la commission.
32. **Mme lamartino Anna** « Insécurité à la gare - impunité ou réactivité ? » ;
Par rapport aux explications fournies dans le préavis, aucun élément nouveau n'est apporté à la commission.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.12.204 est acceptée par l'unanimité de la commission.
33. **M. Mickael Bertschy** « Faire de Vevey une ville d'Images au quotidien » ;
La réponse se fait en coordination avec le service de l'urbanisme et le service des bâtiments. Les discussions sont encore en cours, raison pour laquelle la prolongation du délai est demandée.
Le service de la culture a défini une stratégie d'œuvres d'art dans le milieu urbain s'étendant sur la période 2024-2026.
Deux projets ont été déjà validés par le conseil communal. Le projet des abribus et le projet carte blanche. Le postulat de M. Bertschy s'inscrit dans cette stratégie.
La parole n'est pas demandée par les commissaires.
La prolongation du délai au 31.12.2024 est acceptée par l'unanimité de la commission.

Un commissaire propose via un **amendement** de supprimer le point 34 du préavis.

À l'unanimité cet amendement est accepté. Le point 34 du préavis est donc supprimé, car la réponse à ce postulat viendra dans le délai accordé.

3. VOTE

Délibérations de la commission ad hoc :

La commission ad hoc passe au vote des conclusions du **préavis N°13/2024**, comme suit :

Pour : 11

Contre : 0

Absention : 0

4. CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le préavis N° 13/2024, du 26 février 2024, concernant le préavis intitulé « Etat de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais » ;
- VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité, conformément à l'art. 95 du règlement du Conseil communal du 10 octobre 2014, les prolongations de délais suivantes :

Motions

au **31 mars 2025** :

1. **M. Jérôme Christen** « En faveur d'une véritable politique foncière à Vevey » ;
2. **Mme Christiane Lavanchy** « Pour que les Toveires restent verts » ;
3. **M. Jimmy Schüler** «Précarité énergétique : urgence et responsabilité de notre commune » ;

Postulats

au **31 décembre 2024** :

1. **M. Alain Gonthier** « Répondre à un besoin, faire du logement une priorité politique » ;

au **31 mars 2025** :

2. **M. Julien Rilliet** « A chaque quartier sa maison » ;
3. **Mme Sabrina Dalla Palma Zahar** « Vevey les pieds dans l'eau » ;

au **30 septembre 2024** :

4. **Mme Isabel Jerbia intitulé** « Pour une ville gestionnaire de son patrimoine immobilier » ;

au **31 mars 2025** :

- 5. **M. Dominique Kambale** « Moins de plastique, plus de politique » ;
- 6. **Mme Isabel Jerbia** « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain » ;
- 7. **Mme Isabel Jerbia/Interpartis** « Des zones 30Km/h en toute sécurité pour tous ! » ;

au **30 septembre 2024** :

- 8. **M. Steven Pilet** « L'internalisation du secteur des gérances, c'est maintenant ! » ;

au **31 mars 2025** :

- 9. **Mme Isabel Jerbia** « Pour un lac sans discriminations ! » ;

au **31 décembre 2024** :

- 10. **M. Antoine Dormond** « Des logements abordables et adaptés pour les étudiant-e-s et apprenti-e-s de notre région » ;

au **31 mars 2025** :

- 11. **Mme Caroline Gigon et M. Yvan Schneider** « Cultiver des fruits et légumes à l'école, pour le goût, la santé et l'environnement » ;
- 12. **Mme Isabel Jerbia** « Etudier la possibilité de la mise en place d'un congé paternité de 20 jours pour les employés communaux » ;

au **31 décembre 2024** :

- 13. **M. Pascal Molliat** « Continuons à développer le CAD pour un approvisionnement énergétique local à Vevey » ;

au **31 mars 2025** :

- 14. **M. Antoine Dormond** « Une stratégie pour la végétalisation des constructions » ;
- 15. **Mme Milena Buckel** « les Veveysan-ne-s à côté de la plaque : pour une parité des espaces publics » ;
- 16. **Mme Gabriela Kämpf** « Restons calmes » ;
- 17. **M. Cédric Bussy** « Pour des transports publics abordables ! » ;
- 18. **M. Antoine Dormond/Interpartis** « Pour la réalisation commune à Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey d'une voie cycliste sûre et fluide le long du lac » ;

au **31 décembre 2024** :

- 19. **M. Julien Rilliet** « Stop aux violences domestiques et violences faites aux femmes » ;

au **31 mars 2025** :

- 20. **M. Philippe Herminjard** « Pourquoi supporter les incivilités sur nos murs ? » ;
- 21. **M. Valentin Groslimond** « Une multimodalité accessible » ;
- 22. **M. Pascal Molliat** « Vevey.ch, une stratégie claire et globale pour les sites internet de la ville » ;
- 23. **M. Valentin Groslimond** « Préemption et transparence » ;
- 24. **M. Philippe Herminjard** « Transparence dans les votes du Conseil communal » ;
- 25. **Mme Joëlle Minacci** « Lutter contre la précarité menstruelle » ;

au **30 septembre 2024** :

- 26. **Mme Fabienne Despot** « Vers une "bienvenue" élargie » ;

au **31 mars 2025** :

- 27. **Mme Marion Houriet** « Une carte citoyenne pour développer l'intégration et le vivre ensemble » ;
- 28. **M. Nicolas Bonjour** « Vision d'avenir pour les infrastructures sportives de Plan-Dessus » ;
- 29. **M. Nicolas Bonjour** « Réflexion sur les subventions sportives et soutiens à nos associations sportives » ;

au **31 décembre 2024** :

30. Mme Sabrina Berrocal « Pour que Vevey fasse sa part contre le non-recours aux prestations sociales » ;

au **31 mars 2025** :

31. M. Patrick Bertschy « Climat et préemption... » ;

au **31 décembre 2024** :

32. Mme lamartino Anna « Insécurité à la gare - impunité ou réactivité ? » ;

33. M. Mickael Bertschy « Faire de Vevey une ville d'Images au quotidien » ;

Pour la commission ad hoc
Le Président-rapporteur



Jean-Marc Roduit

Fin de séance à 20h00.

Vevey, le 15 avril 2024